


Fiche identité association

<p>Nom</p> <p>arseaa - action solidaire</p> <p>Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte.</p>	<p>Photo ou logo</p>  The logo features three stylized human figures in orange, with a blue arrow curving around them from the bottom left. To the right, the text 'arseaa' is in blue and 'action solidaire' is in orange.
<p>Coordonnées :</p> <p>7 chemin de Colasson - 31081 Toulouse Cedex</p> <p>Tél. : 05 61 19 24 00 Fax : 05 61 76 17 61 accueil.siegesocial@arseaa.org http://www.arseaa.org</p>	
<p>Date de création</p> <p>13 janvier 1943</p>	
<p>Public et zones d'interventions différenciées</p> <p>- Public : enfants, adolescents, adultes, demandeurs d'asile, adultes handicapés vieillissants, étudiants. Soit près de 9000 personnes accueillies dans des structures qui couvrent pratiquement toutes les catégories des secteurs social, médico-social, sanitaire mais aussi dans le champ de la formation.</p> <p>- Zone d'interventions : Environ 1600 professionnels œuvrant sur 70 sites géographiques et 22 établissements répartis sur la région Midi-Pyrénées (Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot, Gers).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurer à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté, en raison de leurs troubles et de leur inadaptation, toute aide et accompagnement ;- Participer à la formation et à la spécialisation du personnel ;- Préserver les principes fondamentaux d'hospitalité, de respect des droits et faciliter l'intégration des demandeurs d'asile. <p>Projet de l'Association :</p> <p>L'A.R.S.E.A.A. accueille "toute personne souffrant de difficultés psychiques ou relationnelles, en risque de marginalisation voire d'exclusion sociale". Soucieuse d'apporter des réponses adaptées à la complexité du soin et à l'accélération des changements dans les secteurs social, médico-social, sanitaire et de la formation, les dispositifs arseaa (soit plus de 64 agréments) s'inscrivent résolument autour de la personne accueillie. Elle contribue, ainsi, aux missions des services publics de santé et de solidarité publique.</p>	